



Communiqué le 15 juillet 2020

PROTÉGEZ LES RIVIÈRES SAUVAGES POUR SEULEMENT 2 CENTIMES D'EUROS¹

2 centimes d'euros par français actif ! Voilà la somme qu'il faudrait pour financer les actions du programme de sauvegarde des rivières sauvages labellisées. Depuis le 2 juillet 2020, le Fonds pour la conservation des rivières sauvages a lancé la collecte territoriale auprès des entreprises et des particuliers. Jusqu'au 31 décembre 2020 les donateurs pourront protéger la rivière labellisée de leur choix. <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>.

Depuis janvier 2019, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a lancé le mécénat territorial. Faire appel aux acteurs et public du territoire pour soutenir les actions de préservation dédiées aux rivières labellisées. Le financement privé représente 50 % du budget des Rivières Sauvages. La part du mécénat territorial est de 15 %.

La campagne 2020 : 2 centimes d'euros par français actif

Une dizaine de rivières requiert une attention toute particulière en 2020. Le 11^e programme des agences de l'eau a pour conséquence de réduire drastiquement certains financements publics. L'Etat ne finançant pas les rivières en trop bon état. Par ailleurs, les études spécifiques et innovantes ne sont souvent pas ou peu financées par les pouvoirs publics. Le soutien du grand public et des entreprises est donc essentiel. **2 centimes d'euros par français c'est la somme suffisante pour assurer pleinement la prise en charge des actions 2020 pour une dizaine de rivières !**

Un site dédié : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages dispose d'un site dédié sur lequel, les internautes peuvent contribuer directement et soutenir la rivière de leur choix.

Comme le souligne Martin Arnould, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières sauvages : « [...]Rivières Sauvages

n'est pas un programme « hors-hommes », un programme de pure conservation qui oublierait l'Humain. Au contraire, c'est notre commune humanité, solidement reliée à la biodiversité, qui fonde Rivières Sauvages. Et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de toutes les bonnes volontés ! »

¹ 2 centimes d'euros collectés par la population active et non au chômage c'est-à-dire 26.9 millions de français – Chiffres INSEE 2018

The screenshot shows the 'HelloAsso' donation page. It is divided into three main sections: 'MON DON', 'MES COORDONNÉES', and 'MON RÉCAPITULATIF'.
 - **MON DON:** Offers options to donate once (50€, 100€, 150€, 300€) or monthly (5€, 10€, 15€, 20€). It includes a 'RÉDUCTION FISCALE' section explaining the tax benefits.
 - **MES COORDONNÉES:** A form for personal details including name, email, phone, address, and postal code.
 - **MON RÉCAPITULATIF:** A summary table showing the selected amount and the total contribution, including a note about the 70% direct contribution to the program.

Comment flécher vers un territoire en particulier ?

Pour cela, les internautes peuvent sélectionner leur site Rivières Sauvages dans le menu déroulant après avoir renseigné le montant de leur don et leurs coordonnées. 70 % de ce don iront directement au programme d'actions liées à cette rivière. La part restante sera attribuée au fonctionnement global du réseau des Rivières Sauvages labellisées.



Les mots de Jérôme Simon, fondateur WattValue, fidèle partenaire depuis 2013

« Nous sommes particulièrement fiers d'avoir contribué au développement du label Rivières Sauvages en France, depuis 2013. Pour nous, c'était d'abord une question de convictions. Un engagement qui prenait aussi tout son sens pour valoriser l'exemplarité de production hydroélectrique parfaitement intégrée à son environnement et compatible avec les exigences de la labellisation. Rivières Sauvages a permis de rétablir un dialogue localement, entre des parties prenantes qui ne se comprenaient plus, afin de construire un consensus dans l'intérêt de tous. Une belle réussite de méthode au service de la protection de la biodiversité. Alors, faisons confiance à notre intelligence collective, relevons ensemble le défi écologique et faisons de nos ruisseaux d'aujourd'hui les grandes rivières sauvages de demain. »

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère, le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

Denis CAUDRON: Développement du Réseau et des partenariats: 0685314006 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – Communication@rivieres-sauvages.fr – www.mp-c.eu – @mapyntonga



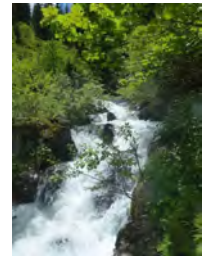
15 juillet 2020

ANNEXES DU COMMUNIQUÉ

Quelques exemples d'actions à financer

Nant Bénin (dernier torrent libre de la Tarentaise) :

25 000 € - Enlèvement d'une buse - Etude de l'ADN environnemental des diatomées
- Etudes des services écosystémiques



Les Rivières Rouges (Eldorado Niçois) & l'Estéron

60 000 € La Roudoule, le Cyan, la Clue d'Amen, Vallon de Cantelet l'Estéron, - Etude de l'ADN environnemental des diatomées - Etude des services écosystémiques - Etude canyoning - Etude du fonctionnement hydrogéologique des rivières.



Le Léguer (seul fleuve côtier breton où remonte le saumon) :

20 000 € - Chantiers d'arrachage de Balsamine de l'Himalaya (plante exotique envahissante) - le « Léguer en fête », un festival estival pour animer la vallée et faire connaître ses richesses



Le Rif Garcin (perle de torrent des écrivains) :

35 000 € - Nettoyage de la décharge de la Poyat - Réhabilitation des habitats des poissons au niveau du Pont des Oules.



L'Arvière (rivière karstique et atypique du Valromeys) :

60 000 € - Protocole d'éradication de la renouée du Japon - Découverte de l'Arvière : enlèvement des buses et remise à ciel ouvert.



Le Fangu et le Travu (fleuves corses exceptionnels) :

50 000 € - Photos subaquatiques - Etude de l'ADN environnemental des diatomées - Etude sur la capacité de charges : mesurer la capacité de l'écosystème de la rivière à se régénérer après la saison touristique



Le Galeizon : (seule rivière labellisée d'Occitanie)

28 000 € : hélitreuillage des carcasses de voitures à Lamélouze et Saint-Martin de Boubaux - Action sur la continuité écologique sur l'élimination de seuils à l'aval de Cendras.

504 000 € à financer pour tout le projet d'enlèvement de seuils



Tout savoir sur les programmes d'action

Les programmes d'action de conservation et de restauration conditionnent l'obtention du label. Adossés sur la durée du label (4 ou 5 ans), ils comportent différents volets : travaux de restauration, enlèvement de seuils, études, sensibilisation des publics, surveillance de la faune et de la flore, nettoyage de berges, arrachage ou traitement des plantes invasives, protection des espèces endémiques,... Les montants des programmes d'action de conservation s'élèvent en moyenne à 600 000 €/rivière. Les actions sont financées par les agences de l'eau, les départements, parfois la région, les fédérations de pêche et les mécènes, particuliers ou entreprises.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

Denis CAUDRON : Développement du Réseau et des partenariats : 06 85 31 40 06 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Mélanie Taquet : Chargée de mission sur le territoire Rhône Méditerranée Corse melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 - Communication@rivieres-sauvages.fr